

LE BUDGET

Une affaire de famille

« Ah non ! Pas un budget qui va venir réduire mes dépenses ! » Voilà un préjugé que peut facilement véhiculer l'exercice du budget. Un préjugé qui mérite toutefois d'être bravé afin d'appivoiser la petite bête noire et, encore mieux, de l'adopter en famille.

Le budget est un exercice si simple que l'on peut l'oublier. Pourtant, cet exercice se révèle essentiel afin d'y voir clair. « Le budget évite de mauvaises surprises en permettant de connaître sa situation financière réelle et non celle que l'on imagine. Il permet d'acquitter ses obligations financières de base, d'établir une hiérarchie dans les besoins et de déterminer les ressources financières accordées à chacun de ces besoins », indique Jean-Rémy Deschênes, responsable Affaires à la vice-présidence Services de gestion des avoirs de Desjardins.

En bref, le budget consiste à se fixer des objectifs réalistes, précis, mesurables et définis dans le temps. Il s'accomplit donc en calculant chaque mois toutes ses sources de revenus nets ainsi que ses dépenses fixes et variables. Parmi ses dépenses, s'ajoutent deux postes trop souvent oubliés, c'est-à-dire l'impôt et l'épargne sous toutes ses formes : placements non enregistrés, cotisations au REER, compte d'épargne libre d'impôt (CELI) et épargne-études des enfants.

UNE APPROCHE FAMILIALE

Selon notre expert, l'exercice du budget doit non seulement tenir compte des besoins de tous les membres de la famille, mais également solliciter la participation de chacun pour que tous profitent équitablement des ressources et voient leurs efforts récompensés. Cela dit, il ne s'agit pas d'obliger un enfant de 7 ans à participer à la démarche de la même façon qu'on le ferait pour un adolescent. De manière raisonnable, à chaque étape de la vie, on doit apprendre l'importance de faire des choix, de planifier et d'épargner. Ainsi, en responsabilisant tous les membres de la famille, chacun contribue à construire la marge de manœuvre financière incontournable pour la réalisation des projets et des ambitions.

« En somme, la gestion budgétaire familiale se résume à la décision qu'une famille doit prendre entre "en avoir assez" et "en vouloir plus". Cela se joue toujours entre ces deux pôles. Et "en vouloir plus" n'est pas nécessairement synonyme de mieux. Un des objectifs du budget est de se payer une qualité de vie », explique Jean-Rémy Deschênes.

LE RAPPORT À L'ARGENT, UNE PIERRE ANGULAIRE

De l'avis de notre spécialiste, il importe de dépoussiérer le vieux mythe voulant que le budget serve à réduire toutes les dépenses. Qu'on se



le dise, cet exercice n'est pas fait pour s'appauvrir, mais plutôt pour donner de la valeur aux choix financiers et pour se sentir à l'aise avec ses décisions. Sur une perspective familiale, le budget amène à faire des compromis dans le temps et dans les postes de dépenses puisqu'il devient l'occasion de tirer au clair le rapport que chaque membre de la famille entretient avec l'argent, par exemple être économe ou dépensier. Une fois ce rapport défini pour chacun, il devient alors possible de se donner une vision globale des besoins financiers réels de la famille.

« Un budget demeure une question d'émotions avant même d'être une question de chiffres, soulève M. Deschênes. Si, au départ, on ne précise pas le rapport que chacun entretient avec l'argent, on va susciter des émotions, donc des sources de conflits potentiels. En cas d'inégalité de traitement dans l'affectation des postes budgétaires, un membre de la famille va peut-être gagner à court terme, mais la famille va perdre à long terme. »

De ce point de vue, si la gestion budgétaire familiale se révèle bénéfique pour une famille dite traditionnelle, elle le devient encore plus pour la famille recomposée. Puisque les enfants du conjoint ont vécu dans un autre environnement avec d'autres personnes qui avaient d'autres rapports à l'argent, il importe d'autant plus de clarifier le tout au départ. Il faut donc bousculer le tabou de l'argent et ouvrir la discussion dans la famille.



UNE BELLE OCCASION D'ÉDUCATION

Bien entendu, l'exercice du budget s'avère un beau prétexte à éduquer les enfants sur les questions financières, à les responsabiliser et à leur faire prendre conscience de la valeur de l'argent. Évidemment, l'effort de contribution ne sera pas le même pour un adolescent que pour un adulte de 28 ans qui vit encore chez ses parents. Logiquement, ce dernier devrait payer un loyer et une part des dépenses courantes s'il en a les moyens. L'adolescent, lui, peut participer au budget par le gardiennage de ses frères et sœurs ou la réalisation de tâches ménagères.

« Pour la première fois de l'histoire, les 35 à 55 ans peuvent se trouver coincés entre les enfants qui restent plus longtemps à la maison et des parents vieillissants qui, eux aussi, expriment des besoins financiers, observe M. Deschênes. C'est tout un défi de soutenir financièrement les enfants, d'aider les parents et de bâtir sa propre autonomie financière ! D'où l'importance de responsabiliser tout le monde. »

LES CONDITIONS GAGNANTES

Bien sûr, certaines conditions peuvent favoriser l'atteinte des résultats escomptés. Ainsi, le budget doit être facile à comprendre et à concrétiser pour que chacun trouve un plaisir à contribuer à l'autonomie financière de la famille. Il doit être adapté au rythme des revenus et des dépenses et demeurer souple puisque l'humain respecte rarement ce qui est trop rigide; le régime alimentaire trop strict en est un exemple. « Il faut être honnête avec soi-même. Cela ne sert à rien de tricher et de se raconter des histoires. Il faut mettre des attentes et des chiffres réalistes » insiste M. Deschênes.

De plus, il importe de s'organiser dans la gestion des papiers (factures, relevés de paye, allocations familiales, etc.) en rassemblant les documents au même endroit pour pouvoir suivre aisément l'évolution du budget. Il faut également acquérir le réflexe de se payer soi-même en épargnant avant de dépenser, une simple logique. Idéalement, l'épargne (enregistrée ou non) devrait représenter 10% des revenus annuels après impôts. Cette norme n'est qu'un guide, car il faut aussi considérer les priorités propres à chaque étape de sa vie financière. Autre point important : prévoir un montant en cas d'imprévu, soit l'équivalent de trois mois de salaire net, qu'il est possible d'encaisser rapidement. Il peut s'agir en partie d'une marge de crédit.

Du reste, souvenez-vous que le budget doit refléter le fait que certains mois coûtent cher : septembre avec la rentrée, décembre avec les fêtes et avril avec les impôts. Il doit aussi s'étirer sur 13 mois et non douze, car certains mois comptent cinq semaines. Enfin, une dernière règle de base, et non la moindre : peu importe la tentation, il faut s'en tenir à la planification établie en famille ! Puis, quand un résultat est atteint, il faut prendre le temps de célébrer afin de féliciter et d'encourager les bonnes habitudes. **D**

Un point final aux pressions des enfants !

Aujourd'hui, les parents doivent souvent composer avec la sollicitation pressante des enfants. Pour ne pas vivre avec ce poids inutile, voici quelques astuces en vue de responsabiliser les enfants face à leurs choix :

- 1- encouragez vos enfants à puiser dans leur propre argent;
- 2- exercez votre contrôle parental sur Internet pour mettre un frein aux innombrables publicités adressées à vos adolescents;
- 3- apprenez à dire « non », un petit mot de trois lettres pas toujours facile à prononcer, mais toujours efficace;
- 4- optez en couple pour une approche concertée. **D**

Un outil pratique à www.desjardins.com

Afin de faciliter l'exercice du budget, Desjardins propose un outil interactif efficace sur son site Internet à l'adresse www.desjardins.com/fr/particuliers/outils. Cliquez sur l'onglet « votre budget », sous le titre « Bilan financier personnel », et découvrez une grille budgétaire complète et simple à remplir. **D**